

# Formation de Base O.P.A.H (Opérateur Parc Acrobatique en Hauteur)

3 jours  
Filière Opérateur de parc  
Niveau prise de fonction

## Finalités :

Développer les compétences nécessaires à l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnel reconnu et validé par le Syndicat National des Espaces de Loisirs Animaliers et Culturels (S.N.E.L.A.C.) pour occuper le poste d'Opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur.

## Objectifs de formation :

Accueillir et informer le public sur les Equipements Individuels de Protection, les techniques utilisées et les consignes de sécurité à respecter.

Evaluer l'aptitude du public à évoluer en autonomie sur les parcours et donner les consignes nécessaires à la pratique de l'activité en toute autonomie.

Donner l'alerte en situation d'urgence en hauteur et évacuer le public en difficulté.

<b>Public</b>	Exploitants et opérateurs de Parc Acrobatique en Hauteur, toute personne souhaitant occuper cette fonction.
<b>Pré-requis</b>	Etre majeur Etre capable de réaliser en toute autonomie des Parcours Acrobatiques en Hauteur Etre titulaire de l'A.F.P.S., PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) ou équivalent
<b>Effectif</b>	16 participants maximum encadrés par 1 formateur/8 participants et 1 intervenant externe spécialisé en techniques d'évacuation.
<b>Modalités organisation du CQP OPAH</b>	- Une Formation de base de 3 jours : alternant apports théoriques/études de cas et mises en situation organisées directement sur le site et sur les ateliers d'un parc acrobatique. - Un stage pratique : encadré par tuteur. La recherche de ce stage incombe au participant.  Certains stages sont proposés par nos parcs partenaires. Nous consulter.
<b>Évaluation</b>	A l'issue de la formation de base de 3 jours : évaluation de connaissance + évaluation pratique d'aptitudes à évacuer en hauteur du public
<b>Validation de la formation</b>	Altiplano remet à l'issue de la formation de 3 jours et à chaque participant : une attestation de stage validant la réussite à l'examen final d'évacuation de personnes en hauteur. Altiplano vous remet en fin de formation, un livret de formation et d'évaluation qui vous permettra avec le parc d'accueil que vous aurez trouvé, de suivre et valider la partie pratique de votre formation,
<b>Calendrier</b>	25 au 27 février à Lyon (69) 20 au 22 mars à Amnéville (57) 27 au 29 mai à Lyon (69) – En option, selon la demande 10 au 12 juin à Amnéville (57)
<b>Tarifs</b>	400 euros TTC pour la formation de 3 jours.

# Programme

## Formation de base - 3 jours

### Présentation de l'activité :

- Son positionnement en quelques chiffres,
- Son public et leurs attentes
- Le cadre réglementaire de l'activité,

### L'organisation d'un parc :

- Le rôle, missions et responsabilités de chacun
- La polyvalence sur un parc, la gestion des horaires
- Les procédures d'ouverture et fermeture du parc, les plans de sécurité du parc, et procédures d'évacuation,
- Les différents parcours /publics accueillis
- Les supports de communication pour présenter l'activité et les possibilités du parc, pour informer et conseiller les visiteurs

### L'accueil sur le parc :

- Le fonctionnement de l'accueil du public sur le site, les liens avec l'enregistrement des entrées, l'encaissement, l'équipement et le retour du matériel.
- Les différents équipements de protection individuels, leur usage, l'équipement, le contrôle visuel des EPI et la détection des anomalies

### Le cadre des missions sur un parc :

- Le rôle, missions et responsabilités de chacun
- La polyvalence sur un parc
- L'organisation type d'une journée, d'une semaine

### L'information / formation du public aux consignes de sécurité :

- Le briefing avec les visiteurs : son objectif, son déroulement, les consignes incontournables, les points de vigilance, les conseils à apporter,
- Les techniques qui permettent de porter un message simple et compréhensible de tous,
- L'appréciation de l'aptitude des visiteurs à pratiquer l'activité en toute autonomie : les points de contrôle lors du parcours test

### La surveillance des parcours :

- Présentation détaillée et au sol des différents parcours : leurs points difficiles pour les pratiquants et par rapport à la surveillance.
- Les points et lieux de contrôles incontournables, la coordination de la surveillance
- Le respect des consignes de sécurité : comment agir fermement tout en respectant le visiteur, comment gérer une situation complexe ou difficile avec un visiteur et savoir lui dire non,
- L'alerte en cas de situation anormale ou difficile : les consignes et les modes de fonctionnement du parc
- Les premiers gestes de secours et l'identification des signes de gravité sur une victime,
- Les conditions de prévention des risques et anomalie : la propreté du parc et des équipements, le matériel et son utilisation par les pratiquants

### L'intervention en hauteur

- La connaissance des matériaux, de leur résistance, du facteur de chute
- La découverte des parcours en hauteur
- La découverte et pratique de la remontée et de la descente sur corde simple
- La familiarisation avec le milieu vertical en expérimentant ces techniques de plusieurs hauteurs
- Les modes de communication rassurants en situation complexe ou difficile
- Les techniques d'accès aux plateformes
- L'assistance à personnes en difficulté depuis le bas
- L'assistance en hauteur à personnes en difficulté : les différents cas (fatigue, peur, coincements...), ramener la personne à la plateforme, descente en moulinage, intervention sur tyrolienne.
- Les techniques de dégagement d'une personne consciente et inconsciente sur un atelier.

## Programme Journée évaluation

ALTIPLANO formation vous indiquera au printemps des dates et lieux disponibles pour cette demi-journée d'évaluation.

Cette séance de 3 heures environ permettra au stagiaire de :

- Valider son passeport formation dont tous les items devront être remplis par le tuteur de l'entreprise lors du stage pratique.
- Faire un test briefing et évacuation.

Pour ceux qui ont raté le test d'évacuation, ils auront la possibilité de repasser le test pendant le bilan de fin de saison en échange d'un petit supplément (50 €).